Postface

Possibilité(s) d'avenir

Résumé : En réaffirmant la coopération nécessaire entre deux continents voisins afin de relever les défis mondiaux, cette postface réfléchit sur les conditions-cadres qui définissent la coopération entre l'Afrique et l'Europe en matière de science, de technologie et d'innovation, leurs limites et leurs possibilités. Bien qu'une participation inégale et des capacités asymétriques pèsent encore sur cette coopération, les auteurs soulignent que les structures et politiques existantes offrent déjà des instruments utiles pour faire avancer des schémas de collaboration plus durables. Ils attirent l'attention sur la nécessité d'une recherche continue et de la mise en œuvre de partenariats et d'activités plus innovants. À cet égard, un « changement d'orientation » ainsi que des modèles à caractère commercial constituent les principaux facteurs de la coopération entre l'Afrique et l'Europe en matière de recherche et d'innovation susceptibles de permettre aux sociétés dans leur ensemble de tirer profit de ces résultats.

Comme mentionné dans l'introduction, l'étude de la coopération entre l'Afrique et l'Europe en matière de recherche et d'innovation est quasiment inexistante dans la documentation consacrée aux relations bi-régionales. Cela a de quoi surprendre, compte tenu que la science, l'innovation et les solutions technologiques retiennent de plus en plus l'attention des pouvoirs publics et des principaux acteurs non-étatiques face aux nombreux défis planétaires, tels que le changement climatique, les maladies et la sécurité alimentaire. Avec son analyse critique des politiques et des profils de toute une gamme d'initiatives mises en œuvre sur le terrain pour relever ces défis planétaires, cette anthologie a cherché à combler ce déficit. En conclusion, nous devons prendre du recul et considérer la situation dans son ensemble afin de comprendre d'où nous venons et dans quelle direction nous allons.

1 En rétrospective

Outre des liens historiques profonds et un brassage physique et culturel, héritage d'un passé commun, l'Afrique et l'Europe sont des entités géographiques voisines. Partout dans le monde, et ce n'est un secret pour personne, des voisins (à n'importe quelle échelle) prospèrent et vivent plus heureux lorsqu'ils coopèrent et partagent les ressources pour le bien commun. Faciliter en permanence les échanges et le dialogue sur nos défis et intérêts mutuels est un préalable fondamental pour les relever et un facteur que nous ne devons pas tenir pour acquis. De ce fait, nous devons nous réjouir des diverses structures existantes pour faire progresser les échanges et le dialogue sur la recherche et à l'innovation. Du sommet des chefs d'État et de gouvernement qui a donné lieu au cadre de la Stratégie conjointe UE-Afrique (*Joint Africa-UE Strategy*, si-après référée sous son acronyme anglais JAES), en passant par le dialogue politique sectoriel de haut niveau sur la STI, aux dialogues et à la coopération, plus fréquents et souvent informels, entre universitaires, praticiens et décideurs africains et européens, nous devons aborder cet ouvrage en faisant un effort de réflexion personnelle.

Une analyse des chapitres de ce livre permet de faire de nombreuses observations sur l'évolution des projets et programmes financés par les États africains et européens et leurs structures administratives. La tendance est manifestement orientée vers une coopération plus renforcée et plus étroite pour la défense des intérêts mutuels, dans un contexte de forces économiques concurrentielles (et parfois perturbatrices) qui sous-tendent les marchés locaux, mondiaux et numériques. Un contraste saisissant entre le monde actuel et les structures partenariales fondées sur un profond déséquilibre lié à l'exploitation et aux sévices commis pendant l'époque coloniale et où l'obtention des avantages par l'Europe se faisait au détriment du continent africain. Toutefois, les États africains et européens ainsi que les acteurs économiques du secteur privé manifestent aujourd'hui la volonté de collaborer étroitement et sur un pied d'égalité pour identifier et relever un grand nombre de défis sociétaux. Bien que les observateurs et les critiques s'accordent aujourd'hui sur le fait que les capacités économiques et technologiques collectives de l'Europe dépassent celles de l'Afrique, l'écart se réduit progressivement et la forte croissance économique et le développement impulsés ces dernières décennies en Afrique permettront le renforcement de cette coopération bi-régionale. Les inégalités de capacités ne doivent en aucun cas favoriser des partenariats et des initiatives asymétriques de coopération ; bien au contraire, elles doivent indiquer la nature des conditions-cadres dans lesquelles les coopérants travaillent, sans que cela ne puisse avoir une incidence significative sur la qualité des résultats obtenus.

À la lueur des analyses présentées dans ce livre, il apparaît que les pays africains ont participé avec succès à de nombreux programmes de financement concurrentiels appuyés par l'Europe. Même si cette participation reste limitée à quelques pays, en particulier à Afrique du Sud, l'Union européenne (UE) compte de façon stratégique sur la coopération dans le domaine de la recherche sur les pays africains et vice-versa. Si la question des capacités reste importante, elle ne doit pas être considérée comme une dichotomie binaire «nantis *versus* démunis » opposant l'Europe à l'Afrique. Les réalités pratiques sont plus complexes, et les pays africains dotés de capacités supérieures peuvent jouer un rôle de facilitation auprès des voisins moins développés, y compris les voisins européens et réciproquement.

Le mécanisme de soutien-clé pour *diversifier* la participation africaine au financement de la recherche et de l'innovation par l'UE réside dans le réseau des points de contact nationaux (PCN), qui s'est avéré particulièrement efficace dans le cadre des programmes 7^{e} PC et « HORIZON 2020 ». Les points de contact nationaux offrent non seulement des conseils d'expert et des directives impartiales à ceux qui recherchent des financements, mais ils aident également à identifier les potentiels postulants et à promouvoir les avantages de ces programmes au niveau local. Il existe toutefois un large consensus sur l'idée selon laquelle plus d'efforts doivent être déployés pour encourager les acteurs européens et africains du secteur privé à associer la recherche à l'innovation commerciale. À ce niveau, les réseaux tels que l'Enterprise Europe Network (EEN, avec ses bureaux de rapprochement des entreprises, *Business Cooperation Centers*, ci-après référés sous leurs acronyme anglais BCC) offrent une plateforme visant à renforcer la collaboration entre entreprises et organismes de recherche d'Europe et d'Afrique.

Comme le souligne la présente anthologie, s'il existe une réelle volonté de miser sur la recherche et l'innovation pour relever les défis communs auxquels nous sommes confrontés, il incombe aux responsables des programmes de se concentrer sur l'accomplissement de résultats, et de s'assurer que les projets et programmes bi-régionaux déclenchent des mécanismes de changement. Bien que nous ayons cherché à documenter une partie des résultats tangibles de la coopération Afrique-Europe grâce aux témoignages sur les résultats présentés dans ce livre, le niveau de « réflexions stratégiques sur les résultats des projets en partenariat » et la manière dont ils sont annoncés, suivis et évalués reste faible. En effet, la compréhension et l'identification des résultats constituent un défi aussi bien sur le plan conceptuel que pratique. Nous pensons dans une large mesure que cela traduit notre préoccupation permanente concernant la réalisation des projets, c'est-à-dire les produits ou services spécifiques, par opposition aux changements qu'ils peuvent impulser. Nous souhaitons réaffirmer l'importance cruciale de la prise en considération des résultats et de leur impact, dès le stade de la conception et en ce qui concerne tout type de projet ou de programme.

2 Perspective

Cet ouvrage a abordé la nature ainsi que le processus sous-jacent de la coopération Afrique-Europe en matière de STI, plus spécialement les conditions dans lesquelles la coopération se déroule – connues sous le nom de conditions-cadres – les obstacles susceptibles d'entraver ou d'améliorer la coopération ainsi que les politiques et programmes élaborés en réponse à ceux-ci pour renforcer la coopération.

Alors, quel est l'avenir probable du partenariat spécifique Afrique-Europe en matière de STI au terme de la JAES ? Certains observateurs africains et européens que nous avons consultés au fil des ans soutiennent que le partenariat spécifique Afrique-Europe en matière de STI souffre actuellement de désengagement, de médiocrité, de manque d'identité et d'inspiration. Pour demeurer pertinent et influencer, à tous les niveaux de l'élaboration des politiques publiques et du développement des entreprises, le partenariat Afrique-Europe en matière de STI doit prouver qu'il accorde une valeur réelle et utile à l'ensemble du paysage de coopération Afrique-Europe. Il doit toucher un public encore plus large, s'impliquer de manière attrayante auprès des étudiants et des jeunes et présenter une identité radicalement différente des initiatives, réseaux et programmes actuels.

En outre, le partenariat doit avoir l'ambition d'élaborer des approches innovantes afin d'expérimenter et de renforcer la coopération en impliquant un plus grand nombre d'acteurs et en opérant avec une grande variété de chaînes d'intervenants dans le cadre global de la recherche et de l'innovation. Ce faisant, il sera en mesure d'élaborer des politiques et programmes en réponse à la situation afin de soutenir la création et la mobilisation de nouvelles connaissances, et de valeurs commerciales et pratiques susceptibles de contribuer à relever les grands défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, en tant que deux continents de la planète. En outre, ce partenariat en matière de STI ne peut pas se permettre de s'isoler de l'éventail d'autres sources d'inspiration pour l'innovation en matière de nouveaux produits, services, techniques de transformation et technologies. Il doit aussi reconnaître et faire usage des objec-

tifs des autres domaines, notamment ceux qui semblent être en contradiction avec l'agenda des STI, relevant des domaines du commerce et de la politique étrangère. Le partenariat bi-régional de recherche et d'innovation portant sur la sécurité alimentaire et l'agriculture durable ainsi que le partenariat embryonnaire / émergent de R&I portant sur le changement climatique représentent des opportunités tangibles à cet égard.

Comment pouvons-nous atteindre ces nobles objectifs ? De quelle manière pouvons-nous – en tant que bailleurs de fonds, gestionnaires de programmes, scientifiques, étudiants, décideurs, citoyens – créer de la valeur ajoutée ? La réponse consiste à poursuivre un ensemble d'activités en partenariat, à prendre des risques importants et à envisager l'éventualité d'un échec. Par exemple, les mécanismes de financement Afrique-Europe pourraient être orientés vers l'expérimentation de nouveaux modèles de coopération, non simplement vers de nouvelles thématiques. En d'autres termes, il s'agit d'investir dans des modèles de financement qui s'écartent subventions habituelles pour des dépenses ayant une orientation sociale et commerciale plus marquée, ils s'apparenteraient au capitaux privés, aux obligations à impact social ou aux fonds de capital-risque, avec toutefois un appétit plus élevé pour le risque. Le partenariat en matière de STI doit élargir la gamme des partenariats particuliers, en stimulant la participation d'un plus grand nombre d'acteurs non traditionnels. En particulier, le discours sur « la participation du secteur privé » doit se traduire en réalités pratiques qui encouragent les acteurs commerciaux et tous autres acteurs privés (y compris les acteurs philanthropiques des deux continents) à s'engager pour couvrir l'ensemble des chaînes de valeur des produits de base et l'ensemble des activités de recherche et d'innovation. L'expérimentation des nouveaux modèles conduira inéluctablement à quelques échecs, mais les avantages potentiels sont considérables. Ainsi, des risques peuvent et doivent être pris, et une fois éprouvés ou testés, ces nouveaux modèles de coopération en matière de STI pourront être déployés et mis en place à plus grande échelle et au sein de coopérations plus larges. Travailler dans les domaines des STI exige, pour ainsi dire, que nous fassions de notre message une réalité.

Andrew Cherry, James Haselip et Gerard Ralphs